



CONSCIENCE SOCIALE ET RESPONSABILITÉ

## FONDS PARTICIPATIFS d'une approche différente

Le Fonds Entreprises d'économie sociale soutient le financement d'entreprises d'économie sociale en phase de démarrage, de consolidation et d'expansion. L'aide financière est allouée par projet d'entreprise sous forme de subventions ou de contributions remboursables.

Située dans le secteur marchand, l'entreprise d'économie sociale s'articule autour d'une finalité sociale tout en assurant sa viabilité sur le plan économique. Pris dans son ensemble, le domaine regroupe les activités et les organismes issus de l'entrepreneuriat collectif, qui fonctionnent en respectant les règles et les principes suivants : le bien commun, l'autonomie de gestion, la démocratie, la primauté de la personne et la participation.



# LE FEES EN QUESTIONS

## QUI?

Organismes à but non lucratif ou coopératives.

## QUOI ET COMBIEN ?

Un maximum de 10 000 \$ est alloué sous forme d'une subvention aux entreprises en phase de démarrage.

Un maximum de 5 000 \$ est accordé sous forme d'un remboursement annuel d'intérêts d'un prêt FLI-FLS aux entreprises existantes en phase de développement.

Des frais d'analyse et de gestion sont exigibles.

## COMMENT?

L'entreprise visée par une aide financière doit :

- Avoir un projet de démarrage ou de développement;
- Produire des biens et des services et procurer des emplois durables;
- Avoir des sources de financement diversifiées et engendrer des revenus.

**L'entreprise doit soumettre un plan d'affaires incluant des prévisions financières sur deux ans.**



MRC  
**LES MOULINS**  
Terrebonne • Mascouche

## POUR INFORMATION

450 471-9576  
info@mrclesmoulins.ca  
mrclesmoulins.ca